« Plus marseillais que moi, tu meurs ! »

Migrations
identités et territoires
à Marseille

© L'Harmattan, 2001
ISBN : 2-7475-0132-9

Jocelyne CESARI
Alain MOREAU
Alexandra SCHLEYER-LINDENMANN

« Plus marseillais que moi, tu meurs ! »

Migrations identités et territoires à Marseille

Cartographie de Bernard Domenech

L'Harmattan
5-7, rue de l'École-Polytechnique
75005 Paris
France

L'Harmattan Inc.
55, rue Saint-Jacques
Montréal (Qc) CANADA
H2Y 1K9

L'Harmattan Hongrie
Hargita u. 3
1026 Budapest
HONGRIE

L'Harmattan Italia
Via Bava, 37
10214 Torino
ITALIE

AVANT-PROPOS

Cet ouvrage s'appuie sur les résultats de trois enquêtes inscrites dans une étude plus vaste qui a été réalisée de 1995 à 1998, dans le cadre de contrats passés avec le Fonds d'Action Sociale pour les immigrés et leurs familles, et le Programme Interdisciplinaire de Recherche sur la Ville du CNRS.

Globalement, à propos de deux espaces urbains de l'Union Européenne, Marseille et Francfort-sur-le-Main, il s'agissait d'étudier certains aspects des processus d'inclusion, de discrimination et d'exclusion des populations d'origine immigrée.

Dès le départ, notre perspective était guidée par l'hypothèse générale que les phénomènes que nous allions observer, seraient largement dépendants du cadre spécifique dans lequel ils se déroulent, c'est-à-dire, d'un côté, une ville méditerranéenne de la société française, et de l'autre, une ville hessoise de la société allemande. En d'autres termes, il s'agissait de mettre en évidence comment, et dans quelle mesure, les cadres institutionnels et juridiques mais aussi la culture politique propre à chaque nation et à chaque espace local, influent et modulent ces processus.

Au terme de cette étude, les différentes données que nous avons pu recueillir nous ont définitivement convaincu que

Marseille, en matière d'intégration des immigrés, présente des caractéristiques différentes de celles de Francfort, ce qui ne surprendra guère, mais aussi tout à fait différentes d'autres villes relevant de notre territoire national, telles Paris et Lyon, pour ne citer que celles-là.

Tant par nos analyses qu'au travers des résultats qui ressortent de nos enquêtes, nous tenterons donc de démontrer qu'il existe bien une spécificité marseillaise en matière d'intégration des immigrés, spécificité dont les grands médias commencent à prendre lentement conscience, eux qui, le plus souvent, n'ont guère été tendres avec la cité phocéenne, l'accablant de tous les maux et entretenant systématiquement sa mauvaise image auprès du public.

En effet, il n'est plus rare aujourd'hui que telle chaîne de télévision, telle radio, ou tel organe de presse national en vienne à s'interroger sur le fait qu'à Marseille, on n'observe guère, par exemple, d'émeutes localisées, de pillages de grandes surfaces, ou encore d'incendies collectifs de véhicules automobiles.

En soi, l'absence d'émeutes urbaines à Marseille constitue un non-évènement médiatique et pourtant, lorsque de tels évènements se produisent ailleurs, sur le territoire national, il arrive que ce constat soit rappelé parce qu'il intrigue et que l'on s'interroge sur le contenu de l'alchimie sociale qui en est à la source. Et il est vrai qu'il y a de quoi être intrigué : comment une certaine paix sociale peut-elle se maintenir dans une ville dont on nous affirme que le port, poumon de la vie économique, est resté trop longtemps asphyxié, que le taux de chômage atteint presque le double de la moyenne nationale, que les personnes sous le seuil de pauvreté sont au nombre de 120.000, soit 15% de la population totale, que le score du Front National frise régulièrement les 25%, que la présence étrangère y est de 7% et, qui plus est, qu'il s'agit en majorité d'immigrés en provenance du Maghreb ! Bref, tous les

ingrédients réels ou fantasmatiques paraissent ici rassemblés pour faire de Marseille une poudrière prête à exploser, dès que quiconque craquera la première allumette. Or il n'en est rien, en tout cas jusqu'à aujourd'hui.

Pour rendre compte de la situation marseillaise, il ne s'agit pas de nier ou de minimiser le constat que cette ville est traversée par de très fortes tensions sociales ; celles-ci existent et nombreux sont les évènements plus ou moins dramatiques, de l'incident mineur pour l'obtention d'une place assise dans un bus, jusque parfois au crime à caractère raciste plus ou moins flagrant, qui en apportent souvent la preuve. Puisque les éléments susceptibles d'entraîner une explosion sociale sont incontestablement bien là, la seule voie d'explication possible est d'envisager qu'à Marseille il existe des dispositifs qui l'inhibent ou, plus précisément, des instruments capables de canaliser, d'amortir, et de réguler les tensions sociales.

Dans cette perspective, grâce aux nombreux travaux de C. Bromberger, la première idée qui vient à l'esprit est d'évoquer la fonction que peut jouer, par exemple, l'Olympique de Marseille et « le temple » où se produisent ses joueurs, le Stade Vélodrome. Nul doute, voilà un élément important de la vie sociale marseillaise qui, pour ce qui nous intéresse, joue un rôle qu'il est utile de pointer ; mais, on le conçoit, tout réduire à cette seule explication serait un peu court et, à dire vrai, un brin naïf. Le succès médiatique de cette explication (n'est-elle pas parfois évoquée dans la presse locale et dans quelques quotidiens nationaux respectables ?) devrait nous la rendre un peu suspecte, dans la mesure où elle contribue à perpétuer l'image caricaturale de Marseillais, un peu « couillons », disons-le, et pour lesquels, des plus petits aux plus grands, tout problème peut se résoudre du moment qu'il y a du soleil, du pastis, et un bon match de football, le dimanche, au Stade Vélodrome.

Finalement, il est plus pertinent d'envisager que c'est une multiplicité de facteurs (parmi lesquels le phénomène de l'Olympique de Marseille prend toute sa place) qui est le mieux à même de rendre compte de la complexité de la situation marseillaise, en matière de régulation des tensions sociales et, pour ce qui nous intéresse particulièrement, en matière d'intégration des immigrés. Nous nous attacherons donc, tout à la fois, à décrire ces facteurs en tant que tels, mais aussi à les illustrer et à les faire vivre concrètement, au travers des résultats qui ressortent des trois recherches présentées dans ce livre.

CHAPITRE 1

MARSEILLE A GRANDS TRAITS

Marseille, du point de vue de ce que l'on pourrait appeler la culture locale, présente des caractéristiques que l'on ne retrouve vraisemblablement pas dans d'autres grandes agglomérations françaises, et qui font que le rapport qu'elle entretient avec les immigrés fonctionne sur un mode bien particulier. Nous allons les passer en revue.

Pour de multiples raisons qui mériteraient d'être étudiées de près, la cité phocéenne possède, depuis longtemps, une mauvaise image, qui dépasse, d'ailleurs, les frontières de la France (Echinard, 1989). Aujourd'hui, avec la dominance, dans notre société, de la culture audio-visuelle, ce sont les grands médias, comme la télévision, qui continuent de propager et d'entretenir cette représentation négative. Ce phénomène produit sur les Marseillais un effet que la psychologie sociale connaît bien et a approfondi depuis longtemps (Bourhis & Leyens, 1994) : lorsqu'un groupe se trouve être menacé ou dénigré de l'extérieur, cela a pour conséquence que la cohésion de ses membres s'en trouve renforcée, de même que son identité collective. Ce point mérite, déjà, toute notre attention, car pour Marseille, il a pour conséquence de res-

serrer les liens entre tous ceux qui, quelle que soit leur origine sociale ou culturelle, sont et se sentent marseillais.

Pour comprendre la spécificité de Marseille, il n'est pas sans intérêt d'évoquer son mythe fondateur qui est fort révélateur du rapport qu'elle entretient avec l'étranger, avec l'immigré. Rappelons qu'en 600 avant J.-C. des Phocéens débarquèrent dans la région du delta du Rhône, sur les terres d'un certain Nann, roi des Ségobriges, et au moment où sa fille Gyptis devait choisir un prétendant, en vue de se marier. Au repas donné en cette occasion, selon la coutume, elle devait désigner celui-ci, en lui remettant de l'eau. Or, elle ne l'offrit pas à un jeune homme de son peuple, mais à Protis, qui était l'un des chefs de l'expédition phocéenne. Son père accepta ce choix et donna en cadeau de noce aux jeunes époux, une portion de son territoire.

Le couple et les Phocéens s'installèrent sur la péninsule rocheuse qui s'avance au nord du Vieux-Port, vers la mer ; site élevé, isolé, facile à protéger contre une attaque venue du large (Baratier, 1973). Marseille fut donc fondée à partir de la constitution d'un couple composé d'une autochtone et d'un étranger. Il est donc possible d'affirmer que dès l'origine, l'immigration est largement constitutive de son identité.

La suite le confirmera : elle a toujours été une ville cosmopolite, dont la population a été formée par différentes vagues migratoires qui présentent, toutes, la particularité d'être issues du bassin méditerranéen (Temime, 1989, 1991). K. Manfrass (1991) remarque, d'ailleurs, que dans aucune autre ville française la conscience de l'apport historique des immigrés à la constitution de la population ne saurait être plus forte. On comprend, par conséquent, que l'analyse globalisante selon laquelle - *l'identité française n'a pas été constituée par l'immigration (comme pour les Etats-Unis ou le Canada, par exemple), puisque celle-ci ne commence à se développer massivement, en France, qu'à partir du milieu du XIX*^{ème}